FH/EDL. 9106

**AUTORISATION OCCUPATION**

**DOMAINE PUBLIC**

Madame Maryvonne LE GOFF est autorisée à occuper le domaine public communal à l’occasion du carnaval organisé par l’association Aix’planade en fête, pour la vente de confiseries, sur l’esplanade minérale du lac, **boulevard Robert Barrier**, dimanche 24 mars de 9h30 à 18h30.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.